Arrondissement de DUNKERQUE Canton de WORMHOUT

COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL Nº 225/2025

OBJET : MODIFICATION ARRÊTE n° 219/2025 – REGLEMENTATION DE CIRCULATION- rue de Wormhout (en agglomération)– Sté DERVILLERS TP

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route;

VU la demande en date du 02/10/2025 – de la Sté DERVILLERS TP – 11 route de Crochte – 59380 SOCX, pour avancer la date de démarrage des travaux au 02/10/2025 au lieu du 06/10/2025 initialement prévue;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors des travaux d'aménagement d'un passage piéton rue de Wormhout (en agglomération);

ARRETE:

ARTICLE 1 : L'arrêté n° 219/2025 du 26/09/2025 est modifié comme suit : les travaux d'aménagement d'un passage piéton rue de Wormhout (en agglomération) débuteront le $\underline{02/10/2025}$ jusqu'au $\underline{17/10/2025}$.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque email : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout email : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- DERVILLERS Stéphane de la Sté DERVILLERS TP 11 route de Crochte 59380 SOCX; email: eurl.dervillers@orange.fr

ARRETE RENDU EXECUTOIRE PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 02 octobre 2025

> Le Maire; S.FRANCKE

S.FRANCKE

Fait à HERZEELE, le 02 octobre 2025 Le Maire,